



Enseignement Public et Informatique
Association (loi 1901)

13, rue du Jura - 75013 Paris — (1) 43 37 86 14

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La 19ème Assemblée générale de l'association Enseignement Public et Informatique (E.P.I.), réunie le 22 octobre 1988 à Paris, s'est inquiétée du recul de l'informatique dans l'enseignement général, dans la plupart des écoles, des collèges, des lycées. La désaffection des enseignants formés, la réduction des formations représentent un gaspillage de ressources humaines plus grave encore que la diminution des utilisations des matériels et logiciels.

L'Assemblée générale de l'E.P.I. s'adresse au Président de la République et lui demande de rappeler solennellement l'attachement à la politique de développement de l'informatique pédagogique française qu'il a si souvent manifesté de 1981 à 1986 et notamment dans ses déclarations au Colloque national de novembre 1983. La relance de cette politique est urgente dans un domaine où les évolutions sont si rapides que tout retard est difficile à rattraper. Avec la reprise de la concertation, abandonnée depuis plus de deux ans, ce rappel pourrait susciter un nouvel élan parmi les enseignants.

Comme elle l'a toujours fait dans le passé, depuis sa création en 1971, l'EPI est prête à participer activement à une telle entreprise. L'informatique pédagogique n'est-elle pas un des éléments indispensables pour enseigner autrement et mieux former les jeunes français dans les perspectives européennes des années 1990 ?

Paris, le 28 octobre 1988